

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **mercredi 12^e jour de décembre deux mille douze**, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Beaulieu, maire

Madame Lise Desrosiers, conseillère.

Monsieur François Leblanc,
Monsieur Jean-Luc Leblanc,
Monsieur Claude Mercier, conseillers

Formant quorum sous la présidence du maire.

Messieurs Jean-Guy Cadieux et Pierre La Salle, étant absents.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté, par courrier recommandé, à chacun des membres du Conseil le 28^e jour de novembre 2012.

Résolution n° 450-2012

Ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que l'ordre du jour soit adopté.

Budget 2013

Avis public – Certificat

La secrétaire donne lecture de l'avis public qui stipule qu'une assemblée spéciale a lieu le 12 décembre 2012, pour l'adoption des prévisions budgétaires, pour l'année 2013.

Elle fait aussi lecture de son certificat attestant qu'une copie a été affichée aux endroits désignés pour les avis publics, le 28^e jour de novembre deux mille douze ainsi que publié dans le bulletin municipal Le Jacobin, dans l'édition de février 2013.

Prévisions budgétaires

Année 2013

Article 954-1 du Code municipal

Les membres du Conseil étudient les prévisions budgétaires, à savoir :

REVENUS :

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	2 758 606.00 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	828 000.00 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	156 720.00 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	12 000.00 \$
AUTRES (licences-permis-amendes & pénalités)	221 000.00 \$
AUTRES SERVICES (loyers , intérêts et divers)	55 000.00 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	294 400.00 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	127 791.00 \$
AFFECTATION DE SURPLUS	- \$

TOTAL DES REVENUS

4 453 517.00 \$

DÉPENSES :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	945 827.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	686 849.00 \$
TRANSPORT	922 909.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 074 184.00 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	5 000.00 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DEVELOPPEMENT	166 737.00 \$
LOISIRS ET CULTURE	495 257.00 \$
SERVICE DE LA DETTE :	
· Remboursement capital	277 100.00 \$
· Remboursement intérêt	107 768.00 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	355 000.00 \$
REMBOURSEMENT FOND DE ROULEMENT	71 240.00 \$
CONCILIATION A DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	654 354.00 \$-

TOTAL DES DÉPENSES	4 453 517.00 \$
---------------------------	------------------------

Évaluation imposable totale	338 046 500.00 \$
Évaluation non-imposable	31 106 300.00 \$
Évaluation des immeubles non-résidentiels	26 765 604.00 \$
Pourcentage du niveau du rôle d'évaluation par rapport à la valeur réelle	88%
Facteur comparatif	1.14

Taux des taxes 2013

Taux de la taxe foncière - résiduelle	0.73 \$ du 100.\$
Taux de la taxe foncière - non-résidentiel	1.04 \$ du 100.\$

Tarifification pour services municipaux - Résidentielle

Eau générale	170.00 \$	unité
piscine	40.00 \$	unité
Égout	156.00 \$	unité
Matières résiduelles	185.00 \$	unité
Recyclage-environnement	57.00 \$	unité

Résolution n° 451-2012

Budget 2013

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que les prévisions budgétaires pour l'année 2013 soient fixées à **4 453 517,00 \$**.

Résolution n° 452-2012

Rôle de perception***Publication du sommaire du budget 2013***

Municipalité de Saint-Jacques

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents :

QUE la directrice générale soit tenue de dresser un rôle de perception en incluant les taxes de compensation aqueduc, égout, ordures et d'une taxe spéciale décrétées par règlements;

QUE le propriétaire pourra payer les taxes foncières et les compensations municipales suivant les modalités du règlement numéro 45-2000;

QUE les avis publics, requis par la Loi, soient donnés;

QUE le sommaire du budget soit publié à l'intérieur du bulletin municipal « Le Jacobin », (Article 957 du Code municipal), édition de février 2013.

Résolution n° 453-2012
Programme triennal d'immobilisation
Année 2012-2013-2014
Municipalité de Saint-Jacques

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que le programme triennal d'immobilisations, pour les années 2013-2014-2015, soit accepté, à savoir :

2013

ADMINISTRATION	
• Informatique - équipement	10 000.00 \$
VOIRIE	
• Pavage	300 000.00 \$
• Luminaires de la rue St-Jacques	50 000.00 \$
• Réfection et infrastructures de la rue St-Jacques	2 000 000.00 \$
• Module signalisation	10 000.00 \$
• Cage pour fuite	9 000.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
• Filtre à bande	150 000.00 \$
• Clôture aux puits	5 000.00 \$
• Réfection usine d'épuration	300 000.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
• Habits de combat	7 000.00 \$
LOISIRS ET CULTURE	
• Aménagement du stationnement Parc Aimé-Piette (phase 1)	20 000.00 \$
• Réfection du Centre culturel du Vieux-Collège	350 000.00 \$
• Réfection plancher maison du folklore	20 000.00 \$
TOTAL :	<u>3 231 000.00 \$</u>

2014

ADMINISTRATION	
• Informatique - équipements	10 000.00 \$
VOIRIE	
• Pavage	384 225.00 \$
• Mobilier urbain	10 000.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
• Habits de combat	10 000.00 \$
LOISIRS ET CULTURE	
• Amélioration du Centre culturel du Vieux-Collège	150 000.00 \$
TOTAL :	<u>564 225.00 \$</u>

2015

ADMINISTRATION	
• Informatique - équipements	10 000.00 \$
VOIRIE	
• Pavage	384 225.00 \$
• Mobilier urbain	10 000.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
• Habits de combat	10 000.00 \$
LOISIRS ET CULTURE	
• Amélioration du Centre culturel du Vieux-Collège	150 000.00 \$
TOTAL :	<u>564 225.00 \$</u>

PÉRIODE DE QUESTIONS.

Résolution n° 454-2012

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la présente séance soit levée à 19 h 28.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Pierre Beaulieu
Maire